

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 01 juin 2021

Délibération n°DE2021006T

Nombre de délégués : 24
Quorum : 13
Votants : 16 dont 3 suppléants

RF
Préfecture de la Meuse
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/11/2021
055-200088961-20210601-DE2021006T-DE

L'an deux mille vingt-et-un et le premier juin, à 18 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 25 mai 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Julien DIDRY.

Ont pris part au vote :

Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Philippe HENRY, Monsieur Michael HIRAT, Madame Dominique AARNINK GEMINEL, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Alain CHAPE, Monsieur Jean-Marie MISSLER, Monsieur Pascal PIERRE, Monsieur Romuald LEPRINCE, Monsieur Philippe GERARDY, Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Monsieur Stephane PERRIN, Monsieur Romuald COLLET

Monsieur Régis AUBRY est désigné secrétaire de séance.

7.5 - Evènement : l'évolution du monde du travail

Monsieur DIDRY, Président, expose ce qui suit :

L'édition 2021 de la Foire Nationale de Verdun fait la part belle au bien vivre en Meuse et au lien social à recréer dans le cadre de l'après crise sanitaire.

Cette opération entre parfaitement dans les axes stratégiques de la charte de Pays, notamment concernant le volet numérique, et les nouveaux modes de travail offerts, mais également en termes d'attractivité et de promotion d'un territoire moderne et dynamique. L'idée, qu'il convient désormais de mettre en forme, vise à promouvoir le travail partagé au sein des tiers-lieux.

Le Pays de Verdun se propose donc de créer, le temps de la foire, un tiers-lieu éphémère articulé autour de différents espaces où pourront venir travailler les personnes intéressées dans un cadre résolument convivial et innovant !

L'espaces présentera un open space, un bureau isolé, des espaces de détente (cuisine, salon, salle de sport) ainsi qu'un espace garderie. Un point d'accueil autour des mobilités durables est également envisagé.

En complément, le stand sera animé par diverses interventions et un studio média qui présentera des temps de conférence, diffusé en direct sur Internet, pour partager l'évènement avec un maximum de monde et de partenaires. Notre animation se veut notamment être produite en collaboration étroite avec le tiers-lieu rural, l'écloserie numérqieu à Boitron, dans l'Orne, pionnier sur cette thématique et avec qui nous avons déjà travaillé quelques années en arrière.

Le stand sera accolé aux espaces animés par la CAGV et le Département pour diversifier les approches et les thématiques qui renforcent l'attractivité du terroir.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Stand aménagé	14 246,49 €	Fonds européens (Leader)	14 583,95 €
Animations	5 765,52 €	Autofinancement	6 776,53 €
Partenariat technique Boitron	800,00 €		
Accueil	548,47 €		
TOTAL	21 360,48 €	TOTAL	21 360,48 €

Pour mener à bien ce projet, il vous est demandé de bien vouloir :

- valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- engager le PETR du Pays de Verdun à prendre en charge la différence induite par l'éventuel refus des subventions sollicitées,
- autoriser le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en oeuvre de la présente décision,
- prévoir d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération.

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus,

ENGAGE le PETR du Pays de Verdun à prendre en charge la différence induite par l'éventuel refus des subventions sollicitées,

AUTORISE le Président à solliciter les différents financements possibles pour cette opération et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en oeuvre de la présente décision,

PREVOIT d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Julien DIDRY

